

FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS  
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Date du calcul	15.03.2023
Nom ou marque commerciale du producteur ou de l'importateur	Hisense
Adresse du producteur ou de l'importateur	Bâtiment Art Val 9 Rue des 3 Sœurs 93420 Villepinte
Référence du modèle donnée par le producteur ou l'importateur	HV643D60

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous-critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100	
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	6,92	2	13,85	83,01	
CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	6,67	1	15,50		
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	8,00	0,5			
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	9,67	0,5			
CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	8,00	1	16,67		
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	10,00	0,5			
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	6,67	0,3			
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	8,33	0,2			
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	9,50	2	19,00		
CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1 Accessibilité du compteur d'usage	10,00	1	18,00		
	5.2 Assistance à distance sans frais	6,00	0,5			
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,00	0,5			
<b>Note de l'indice sur 10</b>						<b>8,30</b>

\*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

\*\*liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.